



Lexis Dilligence s'adapte aux nouvelles obligations de vigilance contre la corruption

par Thibaut Stephan , le 05/11/2012 à 12:30

LexisNexis Business Information Solutions étoffe sa plate-forme Lexis Dilligence de décisions de jurisprudence française afin de se conformer au renforcement de la prévention pour la sécurité des systèmes financiers.

Suite au décret n°2012-1125 du 3 octobre 2012, les obligations de vigilance en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ont été clarifiées et renforcées. Une évolution à laquelle les professionnels des risques ont l'obligation de se conformer rapidement.

LexisNexis Business Information Solutions, spécialiste de l'information en ligne et éditeur de solutions de management de l'information, a consolidé sa plate-forme de gestion de la conformité et de sécurité financière Lexis Diligence en y intégrant plus d'un million de décisions de jurisprudence, française et internationale, dont la majorité n'est pas publiée. Une offre permettant donc aux clients de vérifier facilement si une personne morale ou physique a été impliquée dans un contentieux.

Les décisions de la Cour de cassation et du Conseil d'Etat prises depuis 1987 feront partie de ce nouveau corpus d'information, tout comme une sélection des 8 cours d'appel administrative (depuis 1989) et celles, pour la plupart inédites, des cours d'appel depuis 2008.

Source : Archimag

Catégories : Actu produit, Actu législation, Présentation , IEP, Juridique

Tags : informations juridiques